



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES CORDEES DE LA REUSSITE

DIRECTOIRE DU RESEAU LES ECRINS

12 MAI 2023

Anne DAWODU, chargée de mission académique

DIRECTOIRE DU RESEAU DES ECRINS

- Nouvelles cordées: cadre national, enjeux et objectifs
- Stratégie régionale et académique du déploiement du dispositif
- S'encorder
- Perspectives
- Points d'attention et d'information
- Ressources

NOUVELLES CORDEES: CADRE NATIONAL, ENJEUX ET OBJECTIFS

Une nouvelle impulsion pour les cordées de la réussite

- Avec l'instruction interministérielle « cordées de la réussite » du 21-7-2020 parue au BOEN le 27/08/2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

- fusion des cordées de la réussite et parcours d'excellence en un seul dispositif sous l'appellation de « cordées de la réussite » à la rentrée 2020
- création d'un accompagnement continu **dès la classe de 4^e** jusqu'au baccalauréat et à l'enseignement supérieur
- articulation avec les réformes engagées au LGT, dans la voie professionnelle, en matière d'accompagnement à l'orientation (heures dédiées dès la classe de 4^e)
- Articulation avec la procédure Parcoursup

Rappel des nouvelles orientations :

La nouvelle génération des cordées de la réussite = un véritable soutien à l'orientation choisie:

- **Enjeu pédagogique:** articulation avec les dispositifs existants, réflexion sur la progressivité des actions, extension des partenariats
- **Exigence qualitative:** le projet des cordées s'élabore par une co-construction de l'ensemble des partenaires visant la progressivité et la personnalisation des parcours d'accompagnement à la scolarité en adéquation avec les besoins des élèves.
- **Enjeu de traçabilité:** « la preuve de la cible », utilisation de la base SIECLE

Rappel des nouvelles orientations :

La nouvelle génération des cordées de la réussite = support d'une politique d'égalité des chances réaffirmée par la charte des cordées de la réussite, Mai 2021

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/charte-des-cordees-de-la-reussite-48528>

- La charte, établie par les ministères qui pilotent le dispositif des Cordées de la réussite, engage l'ensemble des acteurs qui participent au plan national ou local au dispositif des Cordées de la réussite : élèves, étudiants, établissements d'enseignement scolaire encordés et établissements d'enseignement supérieur têtes de cordée, associations, partenaires du monde économique, collectivités territoriales
- Introduire plus d'équité sociale dans la poursuite d'études et l'insertion **par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.**
- Accompagner à l'orientation de la classe de 4^{ème} à l'enseignement supérieur
- Lutter contre l'autocensure, susciter l'ambition scolaire

Rappel des nouvelles orientations :

La nouvelle génération des cordées de la réussite = levier d'égalité des chances

- Destinées en priorité aux élèves scolarisés **en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV)**, aux collégiens et lycéens de **zone rurale et isolée**, aux **lycéens professionnels et technologiques**.
- Le dispositif ne se limite pas aux seuls élèves ayant les meilleurs résultats scolaires. L'équipe pédagogique et éducative qui encadre le parcours de l'élève au sein de la cordée veille à inciter tous les élèves, notamment ceux n'osant pas le faire spontanément, à s'y engager.
- Le dispositif est pleinement **inclusif** à l'égard des élèves en situation de handicap
- Une attention particulière est portée aux élèves dont le rapport à l'École est en train d'évoluer positivement et pour lesquels le dispositif constitue un soutien bienvenu.

Rappel des nouvelles orientations :

Objectifs nationaux, quelques données chiffrées

Séminaire national des cordées, Paris, septembre 2022

- En 2022-2023, l'**objectif de 200 000 élèves bénéficiaires des Cordées** est maintenu
 - **100%** des établissements en éducation prioritaire
 - au moins **30 %** des élèves d'une **classe d'âge**
- **Quelques chiffres:**
 - **828** cordées sur tout le territoire (contre 612 en 2020-2021 et 423 en 2019-2020)
 - 169 782 élèves bénéficiaires
 - 16 785 tuteurs
 - 3 375 établissements source

Rappel des nouvelles orientations :

Actions d'accompagnement

- un programme d'accompagnement global avec différents modes d'action mobilisables
 - actions d'accompagnement et d'ouverture sociale et culturelle (visites de musées ou d'institutions publiques, conférences, expérience de la mobilité, découverte de lieux et de secteurs professionnels, travail sur les stéréotypes, activités orales, de prise de parole en public, etc).
 - actions de tutorat et mentorat
- une réflexion sur **la progressivité des actions et une gradation nécessaires** (renforcement progressif de l'accompagnement par le développement d'actions complémentaires en établissement source et une démarche de co construction)
- une attention spécifique aux transitions (collège-lycée notamment) quant à l'articulation de ces actions pour être dans **une logique de continuum d'accompagnement** de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Stratégie régionale et académique du déploiement du dispositif

Une stratégie de déploiement commune (territoires, acteurs, public cible)

- pour développer la dynamique de réseau(x) engagée sur le territoire
- pour démarrer le maillage des territoires ruraux
- pour déployer le réseau des personnes référentes cordées : établissement - réseau(x) – académie
- pour renforcer la mobilisation de tous les partenaires
- pour garantir la continuité des actions engagées auprès des élèves
- pour ouvrir plus largement le dispositif aux lycéens professionnels et technologiques

Stratégie régionale et académique du déploiement du dispositif

Aix- Marseille, 21 réseaux académiques, quelques données chiffrées

- 27 cordées pour 2022-2023, dont 4 nouvelles
 - 11 portées par AMU et 1 par UA
 - 7 portées par des écoles
 - 9 portées par des lycées (CPGE, STS)

- 153 établissements encordés

- 7 nouveaux projets pour 2023-2024
 - Diversification des cordées proposées dans le domaine artistique et culturel

Le pilotage académique et la coordination des cordées

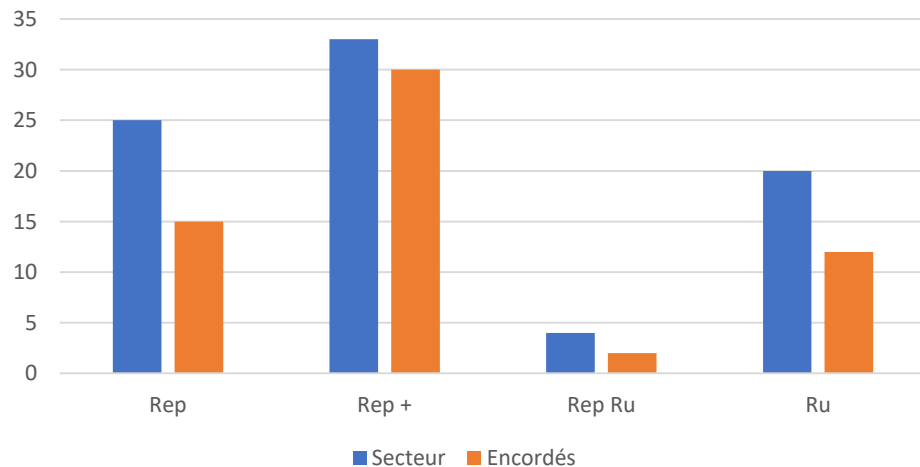
- des **référents cordée** dans les établissements source
- appui des **chargés de mission réseau(x)** pour l'accompagnement et le déploiement des cordées ainsi que le suivi et l'évaluation des AAP

Dpt	NOM RESEAU	Référent réseau	Mel
84	AVIGNON	Amel JAMET	amel.jamet@ac-aix-marseille.fr
	HAUT VAUCLUSE	Olivier VARRAUD	olivier.varraud@ac-aix-marseille.fr
	LE LUBERON	Olivier VARRAUD	olivier.varraud@ac-aix-marseille.fr
	VENTOUX	Amel JAMET	amel.jamet@ac-aix-marseille.fr
04	BLEONE DURANCE	Antoine POLETTI	antoine.poletti@ac-aix-marseille.fr
	GIONO	Antoine POLETTI	antoine.poletti@ac-aix-marseille.fr
05	LES ECRINS	Jérôme NICAULT	jerome.nicault@ac-aix-marseille.fr
	PORTE DES ALPES	Jérôme NICAULT	jerome.nicault@ac-aix-marseille.fr
13	CAMARGUE	Laurent HOUVION	laurent.houvion@ac-aix-marseille.fr
	LA COTE BLEUE	Laurent HOUVION	laurent.houvion@ac-aix-marseille.fr
	LA CRAU	Laurent HOUVION	laurent.houvion@ac-aix-marseille.fr
	LA NERTHE	Laurent HOUVION	laurent.houvion@ac-aix-marseille.fr
	MARSEILLE MADRAGUE	Laetitia GUTIERREZ	laetitia.gutierrez@ac-aix-marseille.fr
	MARSEILLE VIEUX PORT	Caroline REBUFFE	caroline.rebuffe@ac-aix-marseille.fr

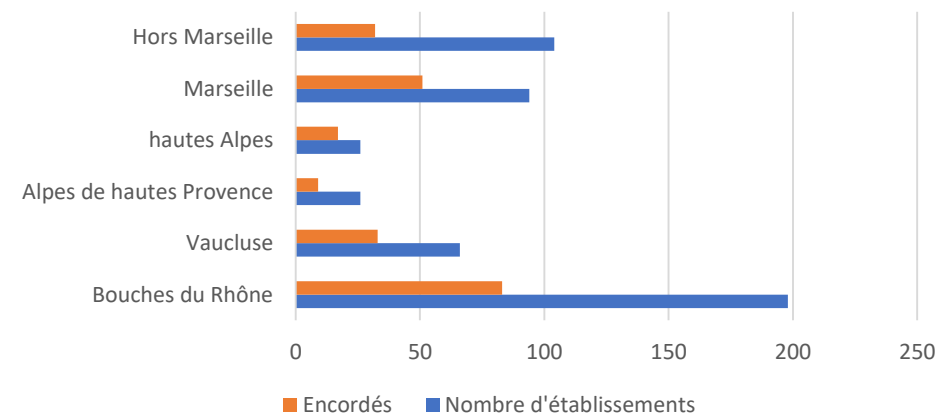
Réseaux: Les Ecrins- Porte des Alpes

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1C4d2B_iNrG6VnK8eLrTEp0J5xbRDrNn5VhNz-52D4k/edit?usp=sharing

Encordement des collèges cible-Aix-Marseille



Etablissements encordés par département-Aix-Marseille



Stratégie régionale et académique du déploiement du dispositif

Définition et évolution de l'Appel à projet régional 2022-2025 pour une validation triennale

- un seul volet pédagogique **co construit** entre la tête de cordée et les établissements source avec 3 axes:
 - L'ouverture sociale et culturelle
 - L'accompagnement à l'orientation
 - La consolidation et le développement des compétences disciplinaires, transversales ou sociales par le tutorat / mentorat

- un AAP triannuel avec une annexe financière

- un **bilan intermédiaire** pédagogique et financier annuel

S'ENCORDER

Des partenariats multiples à développer

- une cordée de la réussite repose sur le partenariat entre un « établissement « tête de cordée » et un EPLE encordé: convention
- un même EPLE peut être encordé à plusieurs têtes de cordée, représentatives de diverses filières: longues ou courtes, sélectives ou non, écoles de la fonction publique
- coordination des actions et partenariats des EPLE d'une même cordée, à l'échelle d'un territoire: liaison collèges / lycées: appui des référents cordée établissement- réseau
- partenariat associatif, avec le monde professionnel
<https://eduscol.education.fr/document/7022/download>
- partenariat avec les collectivités territoriales

S'ENCORDER

Des actions utiles aux élèves = un projet de cordée cohérent et partagé

- Des actions qui peuvent se dérouler dans l'établissement tête de cordée, dans les lycées pour la transition collèges- lycées, dans les tiers-lieux ou en distanciel

- des actions qui peuvent avoir lieu hors temps de classe ou dans le cadre des heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation, tout au long de l'année sur un temps dédié à la cordée, selon une fréquence hebdomadaire, bimensuelle ou sous forme d'évènements ponctuels

- démarrage effectif des actions:
 - **cordées en place**: début octobre
 - **nouvelles cordées**: au retour des vacances d'automne

S'ENCORDER

Des modalités de mise en œuvre facilitantes

- l'intégration du dispositif au **projet d'établissement** : le chef de l'établissement présente le projet aux instances
- l'identification et la mobilisation des acteurs potentiels : équipe enseignante, CPE, PsyEN mobilisés sur la cordée, personnels d'orientation de l'université, professionnels et associations partenaires, service civique, etc...
- la coordination au sein de l'établissement source: un **réfèrent cordée** est désigné dans chaque établissement source (IMP)
- la mise en place d'un comité de pilotage cordée- source
- le **pilotage académique et la coordination des cordées**: appui des référents réseau(x) pour l'accompagnement et le déploiement des cordées ainsi que le suivi et l'évaluation des AAP
- l'implication des familles : informer et associer les familles (rencontres, présentation, invitation aux évènements, etc...)

S'ENCORDER

Financement des projets

- les demandes de subvention ne concernent que les porteurs de projets qui sollicitent un financement dans le cadre de l'APP
- les principaux financeurs des cordées:
 - Agence Nationale de la Cohésion Sociale des Territoires, ANCT
 - Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 - Région Sud
- attribution des subventions aux porteurs de projet au regard des éléments déposés dans le cadre de l'AAP
- demandes de subventions instruites conjointement par une commission d'harmonisation composée des représentants de l'ANCT, de l'académie d'Aix-Marseille et de la région

Perspectives

- Renouveler pour 2023 la convention pluriannuelle de partenariat
- Association des référents départementaux (DEETS et DSDEN) au suivi et à l'évaluation des cordées sur le territoire
- Association des CIO
- Parfaire le déploiement dans l'Education prioritaire, les zones isolées et les lycées professionnels
- Extension du dispositif demandé par les ministères
- Accompagner les réseaux d'établissements : mobilisation des instances et de la dynamique des réseaux académiques pour consolider les parcours cordées, notamment en animant les réseaux de référents (rencontres en réseaux, formations communes)
- Faire vivre la co construction têtes- sources: rééquilibrage du pilotage en faveur des EPLE
- Evaluation: fiche d'autoévaluation Qualéduc pour les EPLE
- travail conjoint avec la DEPP et le SIES sur les parcours des élèves bénéficiaires, observatoire des parcours, coopération avec des laboratoires de recherche

Points d'attention

- **l'inscription des bénéficiaires dans SIECLE** : onglet « personnalisation des parcours », case « cordées »
 - indispensable pour assurer une meilleure traçabilité
 - Nécessaire pour identifier les **candidats sur Parcoursup** ayant participé à une cordée en 1ere et/ou terminale

- **Préconisations pour encourager la saisie dans SIECLE** :
 - Critère inscrit sur la lettre de mission des référents établissement

Points d'information

- Les « **Cordées du sport** » pour les élèves sportifs inscrits sur liste ministérielle: déclaration du Président de la république sur la mise en place d'un dispositif de « cordée du sport », inspirée des cordées de la réussite « pour faciliter l'entrée des lycéens sportifs de haut niveau dans des filières sélectives et d'excellence ».
- **La semaine nationale des Cordées de la réussite la 3^{ème} semaine de janvier** : des opérations de communication et d'information à prévoir

Contacts

cordees.draioaix@region-academique-paca.fr

DRAIO, Aix en Provence

Ressources

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/cordees-de-la-reussite>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/cordees-de-la-reussite-50906>

<https://www.maregionsud.fr/toutes-vos-aides/les-subsventions-regionales>

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10725895/fr/accueil

<https://www.cordeesdelareussite.fr/>